UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 07/01/2021 de 14 h 00 à 18 h 50

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 07 janvier 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 32
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 00
Nombre de membres élus absents non représentés : 03
Quorum budgétaire : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme FORERO-MENDOZA Sabine (en visioconférence)
M. GUIOT François-Vivien (en visioconférence)
Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric
représentant les usagers :
M. BOURREL Julien
Mme PEREIRA Camille (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
M. FASENTIEUX Bertrand
Mme GUENEBEAUD Célia
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. MEYLAN Antoine (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé
représentant les personnalités extérieures :
M. HERMES Younis (en visioconférence)
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre (en visioconférence)
Mme LARROUY Isabelle (en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Mme MAGNET Stéphanie (en visioconférence)
Mme MANSO Marthe (en visioconférence)
Mme PALISSE Christelle (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
Etaient excusés :
M. BLANCHARD Gérard
Etaient absents non représentés :
M. ANSART Théo
M. MANAUD Corentin

Point XVII – Avenant au traité d'apport de titres ADERA

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, valide les répartitions du capital de ADERA SAS telles que mentionnées dans l'avenant n° 1 au traité d'apport de titres de l'ADERA à l'UPPA.

VOTE : POUR : 28 ABSTENTIONS : 02

Pau, le 15 janvier 2021
Le Président,

Laurent BORDES

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président du conseil d'administration